



## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2021

### COMPTE-RENDU

---

**Présents :** Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS.  
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO (arrivée à 20h15), Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Absent/Excusé :** Céline CROSSMAN (Pouvoir à M. FAVRE), François POCCARD-MARION (Pouvoir à C. COMBAZ), Bernard PRAIZELIN

---

#### I/ ADMINISTRATION GENERALE

##### **1. Renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021**

Après exposé de la demande de renouvellement des rythmes scolaires à compter de la rentrée de septembre 2021, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide l'organisation telle qu'elle existe aujourd'hui, à savoir « la semaine à 4 jours », de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

##### **2. Convention avec SAVOIE NORDIQUE pour la perception de la redevance pour l'accès aux installations et aux services collectifs du site nordique pour la saison 2020/2021**

Afin d'optimiser la fluidité concernant les achats de forfaits au niveau du site nordique et compte tenu de l'affluence observée en fond de vallée ces dernières semaines, le conseil municipal, après exposé et discussion valide, à l'unanimité des membres présents, la signature d'une convention avec SAVOIE NORDIQUE pour la perception en ligne de la redevance pour l'accès aux installations et aux services collectifs du site nordique pour cette saison 2020/2021.

(Arrivée de Monsieur Jean-Pierre GIACHINO)

#### II/ FINANCES

##### **3. Approbation des RAR (Restes A Réaliser) 2020**

Après exposé et discussion, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, l'état des RAR 2020 pour les budgets Communaux, Eau et Assainissement, Nordique et Garderie tels que présentés en séance.

##### **4. Ouverture de crédits nécessaires sur l'exercice 2021 en vue de l'engagement des dépenses d'investissements avant le vote des budgets primitifs 2021**

Après exposé et discussion, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, l'ouverture de crédits nécessaires sur l'exercice 2021 tels que présentés en séance.

#### III/ RESSOURCES HUMAINES

##### **5. Mandatement du CDG 73 en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire**

Après exposé et discussion, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, le mandatement du Centre De Gestion de la SAVOIE en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire.

**6. Mandatement du CDG 73 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance**

Après exposé et discussion, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, le mandatement du Centre De Gestion de la SAVOIE afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.

**7. Création d'un poste permanent de rédacteur territorial à temps complet pour le service urbanisme**

Après avoir fait part du départ prochain de l'agent en poste au service urbanisme pour mutation et discussion quant au devenir de ce service, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste permanent à temps complet de rédacteur territorial, notamment afin de permettre un tuilage avec l'agent actuellement en poste avant son départ de la collectivité.

**8. Création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps complet pour le service administration générale**

Après avoir fait part du départ prochain de l'agent en poste au service urbanisme qui assurait également les missions relatives à l'état civil et aux élections, et après avoir rappelé le départ de l'agent en charge de la comptabilité courant décembre dernier actuellement remplacé par un agent saisonnier, il est nécessaire de réfléchir et mettre en place une nouvelle organisation des services. Après discussion, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste permanent à temps complet d'adjoint administratif territorial.

#### **IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME**

**9. Approbation de constitution de servitudes de cour commune et de survol du domaine communal au profit du Club Med**

Après avoir rappelé l'accord du conseil municipal pour la vente au profit du Club Med d'un terrain en vue de la construction d'un bâtiment à vocation de logement pour ses saisonniers, le club Med s'est rapproché de la commune pour solliciter la constitution d'une servitude de cour commune et de surplomb du domaine communal. Après exposé et discussion, le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, la constitution et l'octroi de ces servitudes au profit du Club Med telles que présentées en séance

#### **V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

a) Date du prochain Conseil Municipal

La date du prochain Conseil municipal est fixée au lundi 15 mars 2021.

***L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.***